

Lettre ouverte aux habitants de la région de VERBERIE

Le 20 juin 2009

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En septembre 2008, vous avez été informés, par la presse, d'un projet d'installation d'une centrale électrique à cycle combiné au gaz à Verberie. Vous avez ensuite découvert que ce projet avait déjà été approuvé par les élus de la Communauté de Commune de la Basse Automne en janvier 2008, c'est-à-dire 8 mois avant.

Maintenant que les informations sur le projet sont disponibles, nous vous adressons cette lettre ouverte afin de vous confirmer notre opposition déterminée à ce projet que nous jugeons inadapté ici.

Comme vous le savez, nous sommes bien évidemment favorables au développement économique de nos communes, et nous apprécions les efforts de chacun pour tout ce qui contribue à l'implantation d'activités locales à taille humaine. Ce développement doit s'inscrire dans un cadre concerté et adapté aux réalités locales d'une zone plutôt rurale, proposer un projet pour l'avenir, et préserver la qualité de vie des concitoyens. Tout le monde en conviendra, le site est particulièrement mal choisi pour cette centrale et nous ne sommes pas prêts à sacrifier notre terroir.

Nos arguments contre la centrale s'articulent autour de 4 points majeurs :

1. L'environnement

Ce projet entraînera une forte pression à l'industrialisation générale du plateau, la réduction des espaces consacrés aux terres agricoles et le massacre des paysages, avec de forts impacts sur l'activité touristique, entre autres. Deux cheminées de 56m de haut, des bâtiments d'une hauteur de 47m, le tout sur une surface de 7 hectares, de gigantesques panaches blancs et des postes de raccordement électrique dénatureront irrémédiablement notre environnement.

2. L'écologie de la zone

Le projet s'implanterait au cœur d'un bio-corridor d'un enjeu biologique majeur et constituerait une atteinte irrémédiable à son rôle de maintien de la biodiversité. Même avec les modifications apportées par Direct Energie (recul de 100m), le bio-corridor sera au mieux sérieusement compromis, au pire totalement anéanti, comme cela a été le cas à Longueil Ste Marie il y a quelques années. Cette affirmation est confirmée par l'opinion de scientifiques avertis tels que le Conseil Régional Scientifique du Patrimoine Naturel, le Parc Naturel Régional Oise Pays de France, le Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris) ou le ROSO (Regroupement d'Organismes de Sauvegarde de l'Oise).

3. La pollution

Au-delà des pollutions visuelles, lumineuses et sonores, la centrale déversera chaque année des millions de tonnes de CO₂, des milliers de tonnes de NO_x (oxydes d'azote) et de SO_x (oxydes de soufre), des quantités importantes de microparticules et de poussières. Tout le monde sait aujourd'hui que c'est l'exposition prolongée à de faibles doses qui constitue le facteur de risque sanitaire, et que les normes ne protègent pas totalement de la toxicité. Le principe de précaution nous semble donc s'imposer.

M. Borloo reconnaît lui-même qu'il y a « un problème d'acceptabilité » pour ces centrales, en termes de pollution générée.

4. Le Grenelle de l'environnement

Prétendre que cette centrale à cet endroit est Grenello-compatible est une contre-vérité.

Le Grenelle de l'environnement met l'accent sur 4 points d'actions fondamentaux :

- i. Lutter contre le changement climatique.
- ii. Préserver et gérer la biodiversité et les milieux naturels.
- iii. Préserver la santé et l'environnement tout en stimulant l'économie.
- iv. Instaurer une démocratie écologique.

En outre, les 2 axes prioritaires de la politique énergétique française sont le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie.

(M. Borloo a annoncé le 3 juin un objectif de baisse de la consommation d'énergie de 6% d'ici à 2020. Le président de la république a même évoqué tout récemment la notion de « décarbonisation » de l'énergie).

Vous conviendrez donc que ce projet d'implantation à cet endroit ne répond pas aux exigences du Grenelle de l'environnement.

Aujourd'hui, deux enquêtes publiques se déroulent,

- La première concerne la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Verberie, qui a pour but de changer le statut de terrains agricoles en terrains industriels,
- La deuxième concerne l'autorisation d'exploiter la centrale (ICPE).

Les conclusions de ces 2 enquêtes seront déterminantes et nous pouvons encore peser sur la décision finale.

Nous vous invitons donc, chacune, chacun, avec votre sensibilité sur les différents aspects soulevés, à vous déplacer massivement à la Mairie de Verberie et à exprimer, comme nous-mêmes le ferons, votre opposition à cette implantation.

Micheline Fusée
Maire de St Vaast de Longmont
Vice-présidente de la CCBA

Caroline Cayeux
Maire de Beauvais

Corinne Lepage
Députée Européenne

Hélène Flautre
Députée Européenne

Laurence Rossignol
Vice Présidente de la Région
Picardie

Isabelle Maupin
Conseillère Régionale Picardie

Gilles Masure
Conseiller Général de l'Oise

Bertrand Brassens
Conseiller Général de l'Oise

Jean-Marc de la Bedoyère
Maire de Raray

Jean François Goyard
Maire de Rhuis

Jean-François Tulliez
Maire de Villers St. Frambourg

Yves Duchesne
Maire de Borest

Daniel Froment
Maire de Montlognon

Alexis Patria
Maire de Fontaine-Chaalis

Alain Battaglia
Maire de Pontarmé

Jean-Luc Thibault
Maire de Barbery

Patrice Cornu
Maire de Montepilloy

Yves Menez
Maire de Ognon

Maxime Acciai
Maire de Brasseuse

Didier Jeudon
Maire de Thiers-sur-Thève

Philippe L'Helgoualc'h
Maire de Rully

Jean-François Houette
Maire de Mont l'Evêque